



Fil conducteur déroulé de l'Assemblée Générale 2021

1. Le bilan d'activité 2020 (vote nécessaire)

L'année 2020 a surtout été marquée par la crise sanitaire liée au Covid. Ce qui a impliqué beaucoup de changement dans les pratiques du vélo et beaucoup d'annulation d'évènement.

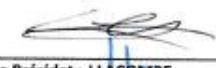


Néanmoins, certains évènements ont pu être maintenus ou organisés. En voici le détail :

Rétrospective de l'année 2020

Date	Evènements
17 janvier 2020	une Assemblée Générale très réussie, ça partait bien
8 mars	Reprise avec apéro chez Téglio
14 au 17 mars	le voyage à Hyères a dû être écourté à cause du covid (Alain a pu obtenir un avoir pour les jours non effectués à tous les participants)
30 mai au 1er juin	annulation du voyage à Gréoux
14 juin	annulation de la Rando
17 août	13 cyclos du CCR retrouvent "Donnons des ELLES au vélo" pour les 30 derniers kms de leur 18ème étape du Tour de France
6 septembre	plusieurs parcours ont mené les participants au pique-nique pris au bord du lac de Passy
août et septembre	une mise en route un peu lente puis bonne participation au Challenge Tour de France organisé par Intersport
17 septembre	buvette tenue par le CCR sur la place Andrevetan à l'occasion du passage du Tour De France
juin à octobre	quelques sorties en petits groupes
	annulation des repas club et fin de saison
décembre	annulation de notre participation à la patinoire sous la Grenette, mise en place par l'Office du Tourisme pour les fêtes de fin d'année

2. Le bilan financier 2020 (vote nécessaire)

Malgré les circonstances, le bilan financier est très positif. Il a été contrôlé par Pascal Casimir, commissaire aux comptes. En voici le détail.

CYCLO CLUB ROCHOIS Bilan CPT 2020 AG xx Janvier 2021					
COMPTES de RESULTAT		RECETTES	DEPENSES	RESULTATS	
INTERET LIVRET 2019		97,93		97,93	
SPONSORS		5800,00		5 800,00	
SUBVENTIONS		400,00		400,00	
LICENCES		3 160,00		3 160,00	
FRAIS BANCAIRES			69,06	69,06	
FRAIS POSTAUX			36,48	36,48	
ASSURANCES + COTISATIONS			1 143,97	1 143,97	
PAPETERIE / ADM SITE INTERNET			82,80	82,80	
MISSIONS / DEPLACEMENTS/RECEPTIONS			704,51	704,51	
TOUR DE BUVETTE + CHALLENGE INTERSPORT (600€)		1 722,00	756,42	965,58	
MAILLOTS TDF MAIRIE (Achetés 110, vendus 96)		3 840,00	4 392,30	552,30	
RANDO CYCLO ROCHOISE SPONSORS		2 100,00		2 100,00	
EQUIPEMENTS		3 261,00	4 999,03	-1 738,03	
TOTAUX		20 380,93	12 184,57	8 196,36	
TRESORERIE		POSITIONS			
Trésorerie d'ouverture		10 695,87			
Dont solde au 31/12/2019 sur Compte Courant		695,87			
Dont solde au 31/12/2019 sur Compte Livret		10 000,00			
Résultats de l'année		8 196,36			
Trésorerie de clôture		18 892,23			
Sur Livret au 31/12/2020		18 000,00			
Sur Compte Courant au 31/12/2020		892,23			
BILAN		Montant			
Etat des stocks Equipements		* 2000,00			
Remorque Vélos		* 1500,00			
ACTIFS : Compte Courant + Compte sur Livret + Equipements		22 392,23			
BILAN COMPTE VOYAGE					
		RECETTES	DEPENSES	SOLDE	RESULTATS
Solde au 31/12/2019 CV = Acomptes				4 963,48	
Total Hyeres		3570,00	6876,98	1 656,50	-3 306,98
Acompte Gréoux 2021 Recus et versé		3182,00	2 713,40	2 125,10	468,60
SOLDE COMPTE VOYAGE 31/12/2020				2 125,10	
<p>Le Trésorier : P CADET</p> <p></p> <p>Le Président : J LACOMBE</p> <p></p> <p>Le vérificateur aux Comptes : P CASIMIR</p> <p></p>					

3. Les projets 2021 (vote nécessaire)

Il est important d'avoir des projets dans ces temps difficiles. Toutefois, une reprise des sorties en groupe n'est toujours pas à l'ordre du jour !

Le voyage à Gréoux prévu l'année dernière a été reporté cette année au mois de mai. Il a été entièrement payé par les participants l'année passée. Cependant la réouverture des centres de vacances est liée à la réouverture des restaurants bien incertaine en ce moment ! Si ce voyage devait être une nouvelle fois annulé, le CCR demanderait un remboursement pour les 22 participants restants.

La Rando Cyclo Rochoise prévue en juin est elle aussi très compromise ! Une décision sera prise début avril pour son maintien ou non. Nous vous en aviserons en temps utile.

Dans le même esprit, les repas du club et de fin de saison sont eux aussi moins que sûr.

Enfin pour garder une touche positive, Alain Bertolini et Marc Cosson (membres du Conseil d'administration) réfléchissent à une proposition de séjour en septembre-octobre à Hyères, dans le sud de la France, si bien sûr les conditions sanitaires le permettent !

4. Le budget 2021 et les sponsors

Dans le contexte actuel, il n'est pas envisageable de proposer un budget 2021 car nous n'avons aucune visibilité sur l'année 2021.

Quant aux sponsors dont on connaît l'important de leur soutien pour permettre au club de conserver une bonne santé financière, Jean Lacombe les sollicitera pour 2021 sans savoir s'ils maintiendront leur engagement. Toutefois, les sponsors qui ont signé un contrat pour les maillots seront maintenus.

5. Le renouvellement du 1/3 du CA (vote nécessaire)

Selon les statuts, les membres sont élus pour 3 ans et renouvelés par tiers chaque année. Cette année, les membres du conseil d'administration désignés sortants sont : Patrick CADET, Marc COSSON, Frédérique YVONNEAU et Ulysse PASQUIER. Tous se représentent.

6. Point sur les adhérents

En 2020, 80 personnes ont adhéré au CCR dont 20 femmes avec 7 arrivées.

7. Point sur le site

Rien de particulier, si ce n'est que 28700 pages ont été ouvertes en 2020 quand même (contre 51000 en 2019) donc toujours de l'intérêt à visiter notre site !

8. Point sur les équipements

Le bon de commande des vêtements a été refait et mis en forme par Marc Cosson et Alain Bertolini (membres du Conseil d'administration).

Les commandes peuvent se faire dès maintenant mais il n'y aura pas d'essayage chez Marc. Il faudra regarder sur le site pour connaître exactement la taille et le modèle souhaités. La livraison sera effective dans un délai de 6 semaines après la commande.

9. Point sur les adhésions

Actuellement l'adhésion au Cyclo Club Rochois est de 40 €.

Elle comprend la souscription d'une Responsabilité Civile du Club prise auprès du groupe « Assurances du Crédit Mutuel » (coût environ 10€/personne) + 30€ part Club.

Lors de son engagement avec le CCR, chaque adhérent atteste être titulaire d'un contrat personnel ou familial d'assistance Responsabilité Civile vie privée.

Le CCR n'est affilié à aucune fédération. La carte d'adhérent remise à chaque personne n'est donc pas une licence.